

Vivre à Saint-Laurent l'Abbaye



Bonjour !

La Commission « Communication » du Conseil municipal a partagé avec vous le premier numéro de la lettre « Vivre à Saint-Laurent » en juillet dernier.

Devant l'intérêt suscité et les retours positifs, nous avons décidé de poursuivre ce moyen de communication sur un rythme trimestriel. Voici donc le deuxième numéro de cette lettre dont le but est de partager l'état d'avancement des projets en cours, les principaux événements récents et toute information liée à la vie de notre village. Nous vous en souhaitons bonne lecture et sommes ouverts à toute suggestion !

Nous en profitons pour vous rappeler que le village possède un site internet (<https://commune-de-saint-laurent-l-abbaye.fr/>) ainsi qu'une page Facebook. Ces outils en ligne vous donnent accès aux diverses informations en temps réel.

La Commission « Communication »

Informations...

Rentrée scolaire du 1^{er} septembre



Une rentrée sereine, ensoleillée et bien échelonnée dans notre village !

Cette année l'école de Saint Laurent l'Abbaye accueille 18 élèves : 8 en Grande Section et 10 en Cours Préparatoire. Son enseignante Florence COUGNOT est secondée par Flore BEAUVAIS, aide scolaire et Claudine HUET-LABAUME, employée communale, qui assure la garderie, la cantine et l'entretien des locaux.

Madeleine CAPUT, conseillère municipale, et Michèle CHARVET, 2^{ème} adjointe, sont les « réservistes » bénévoles pour assurer le « plan B » en cas d'absence de Claudine HUET-LABAUME.

Eclairage public

La crise énergétique touche chacun de nous... Notre commune y est également confrontée.

Nous souhaitons donc vous informer que Saint Laurent l'Abbaye dispose d'un éclairage public utilisant des ampoules LED qui permet de maîtriser les coûts d'utilisation. En effet le coût de fonctionnement des LED est de l'ordre de 6 fois moins que celui des ampoules classiques.

Concernant les éclairages de Noël, le Conseil municipal réfléchit à réduire l'amplitude horaire d'utilisation afin, là aussi, de maîtriser la dépense énergétique.

Fête des associations

Samedi 10 septembre, l'Association Sauvegarde et Promotion de l'Abbaye et du Site a participé à la « fête des associations » organisée par la ville de Cosne-Cours-sur-Loire. Cette dernière, que nous remercions vivement, avait élargi cet événement traditionnel en cette période de l'année aux associations et communes de la Communauté de Communes Cœur de Loire. Trois adhérents, en tenue médiévale, ont assuré la permanence sur le stand et diffusé des informations sur l'action de l'Association. De nombreux articles ont également été vendus, ce qui permet de compléter la collecte de fonds pour les travaux à venir.



Journées du patrimoine



Près de 80 personnes sont venues découvrir en ce beau week-end des 17 et 18 septembre l'abbaye de Saint Laurent.

Les visites étaient assurées par les bénévoles de l'Association Sauvegarde du Patrimoine et du Site.

L'ASPAS remercie les visiteurs ainsi que les généreux donateurs. Nombreux sont ceux qui ont découvert ce patrimoine et les visites organisées lors de la Fête des associations qui s'était tenue le week-end précédent à Cosne.

Nouvelles des projets en cours...

Travaux réalisés

Le devis des rideaux occultants pour **la grange** a été validé par le Conseil municipal. Leur confection a été confiée à la société « Les tissus du parc » de Bonny-sur-Loire.

Des travaux obligatoires de **mise aux normes électriques** ont été effectués dans le réfectoire de l'école et la chapelle par la Société Cosnoise d'Electricité.

Le remplacement de la **serrure** 3 points de l'école et la **réparation de la porte** de la cantine ont été effectués par David THOMAS serrurier de Saint Père.

Rénovation des toitures de l'abbaye



Le Conseil municipal après étude de 3 devis d'entreprises a retenu la société « Les toitures bourguignonnes » (Saint-Loup) pour réaliser la rénovation des toitures nord-ouest et nord-est du transept de l'abbaye... La prestation de l'entreprise répond totalement aux prescriptions et mode opératoire exigés par l'architecte des "Monuments Historiques".

Les travaux commenceront lundi 30 octobre.

Défibrillateur

Lors du budget primitif 2022, le Conseil municipal a émis le souhait de se mettre en conformité avec la réglementation en se dotant d'un défibrillateur. Compte tenu des contraintes techniques il sera installé sur la place de la Mairie à côté de la boîte à lettres de La Poste.

Cimetière

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance des travaux de la commission « Cimetière » a décidé la création d'un columbarium de 3 cases contenant chacune 2 urnes ainsi que la création d'un jardin du souvenir avec une flamme en granit et une colonne souvenir. L'ensemble sera situé dans le nouveau cimetière, mur de gauche à côté du portail. *(Les poubelles seront en conséquence déplacées derrière le mur, hors du cimetière).*

Après étude des dossiers de 3 entreprises, les travaux seront confiés à l'établissement Gaubier (Cosne-Cours-sur-Loire).

La procédure de reprise des tombes des concessions tombées en état d'abandon manifeste est reportée pour raison budgétaire.



N'oubliez pas...

La déchèterie de Saint-Quentin-sur-Nohain adopte ses horaires d'hiver

Du 1er octobre au 31 mars, la déchèterie est ouverte aux horaires suivants :

- Lundi et vendredi : 13h30 - 17h00
- Mercredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h00

Pour joindre la déchèterie : ☎ : 03 86 39 06 32

Deux autres déchèteries (Cosne-sur-Loire et Donzy) sont également accessibles.

Cosne-sur-Loire : Route d'Alligny, RD 14
☎ : 03 86 26 05 83
Donzy : Route de Ste Colombe
☎ : 03 86 39 36 43

N'oubliez pas votre carte d'accès !

Les cartes, désormais obligatoires, sont délivrées gratuitement directement sur le site des déchèteries. Pour cela, lors de votre premier apport, munissez-vous d'un justificatif de domicile. En cas de perte, le signaler aux gardiens qui vous en délivreront une nouvelle. Au-delà de 2 pertes, la carte sera facturée 5 €.

A compter du 1^{er} janvier 2023... le tri évolue



L'optimisation du traitement des déchets est une priorité du mandat de notre Communauté de Communes Cœur de Loire.

Pour toujours mieux trier et valoriser les déchets, **une nouvelle réglementation étendra les consignes de tri à TOUS les emballages plastiques.** Pots, yaourts, dentifrice, gourdes de compote, paquets de chips, barquettes et film plastiques... devront être déposés dans les colonnes-conteneurs jaunes.

Collectés, ils seront ainsi transformés en balles de plastique pour de nouvelles solutions d'emballage, la fabrication de nouveaux produits (tubes, arrosoirs, pièces auto...) ou encore valorisés en énergie.

Sans tri préalable, pas de recyclage et... sans recyclage les déchets sont incinérés !

Reprenons-nous !!!

Des fleurs plantées le mercredi et arrachées le jeudi ; des carcasses de véhicules abandonnées ; des conteneurs-poubelles non rentrés le vendredi soir... Ces manquements aux règles collectives ou ces gestes d'incivilité, lorsqu'ils sont répétés, entament la patience et l'attention aux autres. Reprenons-nous et respectons nos communs pour mieux vivre ensemble !

Etat civil...

Naissance



Le 22 février 2022 **William Boulin**
Le 10 mai 2022 : **Lison Morin**
Le 15 juillet 2022 : **Aniela Szymanski**
Le 07 octobre 2022 : **Heiva Bienfait**

Bienvenue à eux !

Quelques dates à noter...



Marché de l'Avent-Noël à "La Grange" le samedi 10 décembre (14h00-18h00) organisé par l'ASPAS.

Vous trouverez à la vente :

- des décorations de Noël d'occasion en bon état,
- des pâtisseries « maison »,
- du vin chaud...

Venez nombreux partager ce moment de rencontre !



- 11 novembre - 11h15 : **Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918** suivie d'un vin d'honneur à « la grange »
- 11 novembre - 10h00 : **Office religieux à Saint Martin**
- 3 décembre- 12h00 : **Repas de fin d'année des Aînés de la commune à « la grange »**
- A partir du 4 décembre : **distribution** par les membres du CCAS des colis de **Noël** pour les Aînés n'ayant pas participé au repas de fin d'année
- Vendredi 20 janvier 2023 – 18h30 : **cérémonie des vœux de Jean Fournier, Maire de Saint Laurent l'Abbaye à « la grange ».**

Restez informés...

Entre 2 numéros de cette lettre d'information, n'hésitez pas à consulter les rubriques « Délibération » du Conseil municipal ou "Information" du site de Saint Laurent l'Abbaye (<https://commune-de-saint-laurent-l-abbaye.fr/>), sa page Facebook ou encore les panneaux d'affichage de la commune pour suivre les actualités récentes.

A bientôt !